

DANS CE NUMERO

Conseil Municipal
Groupes de travail
Contacts
Information

LETTRE D'INFORMATION

Conseil Municipal

Lors du premier conseil municipal du 28 mars 2014, nous avons procédé à l'élection du maire et de ses adjoints. Nous avons choisi d'élire 3 adjoints afin de mieux répartir la charge de travail.

Maire : Alain Dou

1° adjointe : Christiane Sablik

2° adjoint : Stéphane Dupraz

3° adjoint : Baptiste Marquié

Christiane Sablik sera en charge de la partie administrative.

Alain Dou et Stéphane Dupraz seront les représentants de notre village au sein de Coloursud.

Baptiste Marquié s'occupera de la supervision technique de l'entretien communal.

Groupes de travail

Afin de répartir au mieux la charge de travail, nous avons décidé d'organiser des équipes qui se spécialiseront sur des sujets précis.

Les groupes de travail définis à ce jour sont les suivants :

Ecole, Enfance, Jeunesse

Baptiste Belloc, Nicolas Guigard, Cathy Michalyk, Stéphane Dupraz

Vie associative, Intergénération, Culture, Communication

Nadine Sutto, Christophe Lemoine, Ginette Dagou, Baptiste Belloc, Baptiste Marquié

Aménagements divers du village

Baptiste Marquié, Nicolas Guigard, Christophe Lemoine, Cathy Michalyk, Nadine Sutto, Ginette Dagou

Finances

Christiane Sablik, Stéphane Dupraz, Roselyne Marquié, Ginette Dagou

PLU, Mises en conformité, Gros oeuvre

Roselyne Marquié, Stéphane Dupraz, Baptiste Marquié, Christiane Sablik

Alain Dou sera le coordinateur de ces équipes et participera à tous les groupes de travail.

Par ailleurs, nous souhaitons associer à ces groupes de travail tous les caignacais désireux de s'investir activement dans la vie du village. Faites-vous connaître, vous serez les bienvenus.

Appel à candidatures

Nous sollicitons votre participation aux Commissions Impôts et Action Sociale, en effet des places de délégués sont réservées aux habitants de Caignac.

Si vous êtes volontaire, contactez la Mairie par courrier ou par mail avant fin avril.

Contacts

Nous vous rappelons les heures d'ouverture au public de la mairie :

Lundi de 8h30 12h00 et 13h30 17h00

Mercredi de 8h30 12h00 et 13h30 17h00

Pendant ces heures d'ouverture, vous pouvez contacter le secrétariat par téléphone au :

05 61 27 12 80

Permanence des élus :

Samedi de 10h30 à 12h00

A tout moment par mail :

commune-de-caignac@orange.fr

Vous pouvez aussi consulter le site officiel de la mairie :

<http://www.caignac.fr>

Information

Sur le site internet du ministère de l'intérieur, il apparaît une erreur : Monsieur Barthès Serge a obtenu 95 voix et non 35 voix.

L'équipe municipale